

Colloque Pierre-Forcier 2012



Pierre Forcier, M.D., FRCS(C) a obtenu son doctorat en médecine à l'Université Laval à Québec en 1962 et il a complété à Toronto ses études en neurochirurgie en 1969.

Après avoir pratiqué cette spécialité durant quinze ans à l'Hôtel-Dieu de Québec, il entre à la Direction des Services Médicaux et de la Réadaptation à la Société de l'Assurance Automobile du Québec, où il sera rapidement reconnu pour sa grande rigueur dans l'évaluation médicale des blessés de la route. La société des médecins experts du Québec (SMEQ) a eu l'honneur de lui décerner le premier titre de Membre Émérite de la Société (1997).

Soucieux d'améliorer la qualité des expertises médicales requises par la SAAQ, il a mis sur pied un cours de formation médico-légale individualisé dont il a fait bénéficier quelques 400 médecins au fil des années. À titre de neurochirurgien, il a assuré le suivi de la qualité des expertises et a assidûment secondé les avocats des Services Juridiques de la SAAQ dans la résolution de certaines réclamations litigieuses ou dans leur défense devant les tribunaux. Au moment de son décès survenu brutalement le 5 avril 2006, le docteur Forcier était une autorité reconnue dans le domaine médico-légal au Québec et au Canada ; il est d'ailleurs un des membres fondateurs de la Canadian Society of Medical Evaluators. Il est co-auteur de la seconde édition de « *Independent Medical Examinations for Insurance and Legal Reports* » (Forcier, Lacerte, Hall : Butterworths, LexisNexis Canada Inc. 2004) et du « *Traité d'expertise médico-légale* » (P. Forcier, M. Lacerte. Éditions Yvon Blais, 2006.)

C'est avec respect et reconnaissance pour son œuvre que la Société des médecins experts a décidé de nommer son colloque annuel « Colloque Pierre-Forcier. »



Les Commanditaires

La tenue de cette activité a été rendue possible grâce à une subvention à visée éducative de :

- ✓ Commission de la santé et de la sécurité du travail
- ✓ Société de l'assurance automobile du Québec
- ✓ Régie des rentes du Québec
- ✓ Financière des professionnels
- ✓ Éditions Yvon Blais



Accréditation

L'Office de développement professionnel (ODP) de la FMSQ est pleinement agréé à titre de prestataire de développement professionnel continu (DPC) par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) et par le Collège des médecins du Québec. L'ODP approuve cette activité comme étant une formation collective agréée au sens que lui donne la section 1 du programme de Maintien du certificat du CRMCC. L'OPD reconnaît 1 crédit de la section 1 par heure de participation, pour un total de 6,10 crédits pour l'activité globale. Une participation à cette activité donne droit à une attestation de présence. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.

Cette activité de formation est admissible aux allocations de ressourcement prévues à l'annexe 44.

Cette activité est accréditée par le Barreau du Québec.



SOCIÉTÉ DES EXPERTS EN ÉVALUATION MÉDICO-LÉGALE
DU QUÉBEC

2, Complexe Desjardins, Tour de l'Est, Porte 3000
C.P. 216, Succ. Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1G8

514-350-5149 www.seemlq.org



7^e Colloque annuel Pierre-Forcier

« Les dérives médicales
de l'analgésie aux
opiacés »

Vendredi, 7 décembre 2012
7 h 30

Hôtel de l'Institut de tourisme et
d'hôtellerie du Québec (ITHQ)
Salle Léonard-Gagnon
3535, rue Saint-Denis,
Montréal - Québec



Les objectifs de formation

Au terme de cette journée, le participant sera en mesure de :

- ✓ Reconnaître l'utilisation inadéquate des opiacés en contexte d'expertise ;
- ✓ Reconnaître les comorbidités associées au mauvais usage des opiacés ;
- ✓ Développer la capacité d'évaluer les conséquences néfastes des opiacés au plan fonctionnel ;
- ✓ Être en mesure de formuler des recommandations de traitement.

Chaque conférence est suivie d'une période de questions de 10 minutes.

Comité de DPC

Dr Louis Legault, président, Comité DPC
Psychiatre

Dr André Blouin
Médecine du travail

Dr Jules Boivin
Chirurgien orthopédique

Dre Claude Paquette
Neuropsychologue

L'Horaire de la journée

7 h 30 Inscription

8 h 00 Mot de bienvenue
Ouverture du 7e Colloque annuel

- *Dr Georges L'Espérance*

8 h 05 Survol sur l'usage des opiacés à titre d'expert en musculo-squelettique (statistiques personnelles)

- *Dr Jules Boivin*

8 h 35 L'hyperalgésie opioïdérique : comment la douleur se chronicise et pourquoi un analgésique opioïde entraîne des effets indésirables qu'il faut savoir reconnaître

- *Dr Serge Marchand*

9 h 30 Pause

9 h 45 Dépendance versus pseudo-dépendance aux opiacés – l'importance d'un bon diagnostic

- *Dr Jean Perreault*

10 h 40 Les effets néfastes de l'utilisation des opiacés

- *Dre Mary-Ann Fitzcharles*

11 h 35 **Présentation du Membre Émérite 2012**

12 h 00 Repas

13 h 00 L'activité économique nationale et internationale

- *Mr Yves Fournier*

13 h 15 La revue de l'évidence pour l'utilisation chronique des opioïdes pour traiter la douleur persistante. Comment reconnaître les facteurs psychologiques et comportementaux qui découlent ou qui prédisposent à l'invalidité associée aux effets secondaires de la prise chronique des opiacés

- *Dre Manon Houle*

14 h 10 Traitement des dépendances aux opiacés dans le contexte du traitement de la douleur persistante

- *Dr Jean-Pierre Chiasson*

15 h 05 Pause

15 h 20 Les bonnes pratiques – approche multimodale et interdisciplinarité.

- *Dr Alain Béland*

16 h 15 Conclusion

Nos distingués Conférenciers

- **Dr Jules Boivin**, Chirurgien orthopédiste ;
- **Dr Serge Marchand**, PhD., Université de Sherbrooke ;
- **Dr Jean Perreault**, Alcoolisme, toxicomanies et médecine des dépendances ;
- **Dre Mary-Ann Fitzcharles**, Rhumatologue, McGill ;
- **Dre Manon Houle**, Psychologue ;
- **Dr Jean-Pierre Chiasson**, Alcoolisme, toxicomanies et médecine des dépendances ;
- **Dr Alain Béland**, Anesthésiste.